

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Au p'tit monde de franco Inc.	Numéro de permis 526028	Date d'inspection Le 13 juin 2025	
Nom de l'établissement Franco II		Numéro de téléphone (506) 458-9915	
Adresse 715 Priestman Street Fredericton NB E3B 5W7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mélika Belliveau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

En arrivant au centre, les enfants ont participé à des activités de jeu libre, comme jouer avec des Legos, des cartes Pokémon et la maison de poupée. Au moment de la transition, les éducateurs ont invité verbalement les enfants à se préparer à sortir. Les éducateurs ont demandé aux enfants d'aller aux toilettes, d'appliquer de la crème solaire et de prendre leurs chaussures d'extérieur. Les enfants ont accepté et ont commencé à se préparer à sortir.

Avant de sortir, les éducateurs ont été observés en train de compter les enfants et de leur donner un maillot jaune pour identifier le groupe auquel ils appartiennent. Une éducatrice a été observée en train d'apporter des cônes à l'extérieur pour une activité planifiée de « poisons et balaine » sur le terrain. Les éducateurs ont demandé aux enfants de se rassembler en cercle pour effectuer un « échauffement » avant de commencer l'activité prévue. Certains enfants (sept enfants) n'ont pas voulu jouer et se sont assis sur le côté dans l'herbe. Les éducateurs ont veillé à ce qu'ils puissent voir tous les enfants dont ils s'occupaient. Les enfants qui ne participaient pas à l'activité étaient assis dans l'herbe et n'avaient pas d'activité ou de matériel pour jouer.

Pendant ce temps, tous les éducateurs ont été observés en train de jouer à l'activité prévue avec la plupart des enfants. Les éducateurs vérifiaient périodiquement avec le groupe d'enfants qui ne voulait pas participer à l'activité. Pendant l'activité, certains enfants ont fait savoir aux éducateurs qu'ils avaient froid car il y avait du vent sur le terrain. Après que les enfants aient posé deux fois la question aux éducateurs, un éducateur a amené onze enfants à l'intérieur pour qu'ils prennent des vestes et des pantalons et qu'ils utilisent les toilettes pendant qu'ils étaient à l'intérieur. Le personnel chargé de la délivrance des autorisations recommande que tous les enfants aient une activité ou du matériel avec lequel jouer lorsqu'ils choisissent de ne pas participer à l'activité prévue.

Après avoir joué sur le terrain, un éducateur a été observé en train d'amener un groupe d'enfants sur le terrain de jeu tandis qu'un autre éducateur amenait un deuxième groupe d'enfants à l'intérieur pour qu'ils utilisent les toilettes et obtiennent des vestes. Le personnel chargé de la délivrance des permis a accompagné le groupe d'enfants à l'intérieur. À l'intérieur, les enfants sont allés aux toilettes, ont pris des vestes et sont retournés à l'extérieur pour se rendre à l'aire de jeux. Sur l'aire de jeux, les enfants ont joué sur les structures de jeux avec

Commentaires généraux

certaines éducatrices tandis que d'autres enfants ont joué sur les balançoires et la barre de singe. Pendant ce temps, un enfant est tombé dans le gravier en courant et un éducateur s'est immédiatement précipité vers l'enfant pour voir s'il était blessé. Comme l'enfant avait une éraflure au genou, l'éducatrice lui a prodigué les premiers soins. Aucun danger n'a été décelé dans l'aire de jeux à ce moment-là.

Après avoir joué à l'extérieur, les enfants sont rentrés à l'intérieur pour le dîner. Les éducatrices ont effectué leur exercice d'incendie mensuel avec les enfants. Tous les enfants et les éducatrices sont sortis de la classe et ont effectué l'exercice d'incendie. Une fois l'exercice terminé, les éducatrices ont demandé aux enfants de se laver les mains et de s'asseoir à table pour le dîner. Les enfants ont accepté et ont pris leur repas. Certains enfants ont pris leur repas sur le tapis du coin, tandis que d'autres ont mangé sur le canapé. Les éducatrices étaient à l'écoute des besoins des enfants en leur offrant plus d'eau et en fournissant des ustensiles en plastique à certains d'entre eux. Pendant ce temps, une éducatrice a remarqué que le front d'un enfant était chaud. L'éducatrice a pris la température de l'enfant et a informé les autres éducatrices que l'enfant avait une forte fièvre et qu'il fallait aller le chercher. Une éducatrice a été observée en train d'appeler les parents de l'enfant et de remplir un rapport d'incident. Après le repas, les éducatrices ont baissé les lumières dans la classe et ont demandé aux enfants qui avaient fini de manger de ranger leur boîte à lunch et de nettoyer les tables.

Alors que les enfants commençaient à s'engager dans des activités de jeu libre, les éducatrices leur ont demandé une seconde fois d'arrêter de jouer pour ranger leurs boîtes à lunch et nettoyer les tables. Certains enfants ont accepté, tandis que d'autres ont continué à jouer. Les éducatrices ont été observées en train de balayer les sols et de nettoyer les tables. Pendant ce temps, les éducatrices ont appelé chaque enfant qui n'avait pas rangé sa boîte à lunch dans les casiers pour qu'il le fasse. Ensuite, les enfants ont participé à des activités de jeu libre comme jouer avec des « beyblades », colorier, jouer avec des Legos, jouer dans le coin de jeu dramatique avec la cuisine et lire des livres. Lorsqu'un enfant a informé une éducatrice qu'un groupe d'enfants jouant avec la cuisine de jeu dramatique ne voulait pas qu'elle joue avec eux, l'éducatrice s'est rendue auprès du groupe et a été entendue dire « ce n'est pas bien d'exclure les gens ». Les éducatrices ont été observées en train de jouer au UNO avec un groupe d'enfants tandis qu'un autre éducateur se déplaçait d'un groupe à l'autre pour superviser les enfants pendant les jeux libres.

Les casiers des enfants contenant leurs effets personnels n'étaient pas bien organisés ni propres. Le personnel chargé de la délivrance des licences a observé des tubes de yaourt et des bouchons sur le sol près des effets personnels des enfants, ainsi que des boîtes à lunch et des sacs à dos ouverts sur le sol. Le personnel chargé de la délivrance des autorisations a observé des poissons rouges écrasés, des pièces de Legos et des pièces détachées éparpillées sur le sol de la salle de classe. Le personnel chargé de la délivrance des permis recommande qu'un nettoyage des casiers des enfants soit effectué afin d'en assurer la propreté et l'organisation. Le personnel chargé de la délivrance des permis recommande que les éducatrices nettoient la salle de classe au fur et à mesure de la journée au lieu d'attendre l'heure du déjeuner et la fin de la journée pour balayer les sols. Le personnel chargé de la délivrance des permis a observé des jouets sur les étagères qui n'étaient pas regroupés et qui étaient éparpillés sur les étagères. Il y avait également une étagère désorganisée où les livres étaient empilés les uns sur les autres. Le personnel chargé de la délivrance des permis recommande que l'étagère soit bien rangée afin de permettre aux enfants d'accéder facilement aux livres et de les conserver en bon état.

Les éducatrices se sont montrés patients avec les enfants et se sont agenouillés pour leur parler à leur niveau. Les éducatrices se sont intéressés aux intérêts des enfants et ont joué avec eux. Les éducatrices ont été observées en train de compter les enfants avant de passer à un nouvel espace. Les éducatrices ont fait preuve de bienveillance à l'égard des enfants et les ont écoutés activement pendant qu'ils parlaient.

original signé par
Mélika Belliveau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 13 juin 2025

Date

original signé par
Eve Gendron

Le 13 juin 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date